

Les troubles du spectre autistique (TSA)

Documentaire (*Le Mur : l'autisme à l'épreuve de la psychanalyse*)

« Depuis plus de trente ans, la communauté scientifique internationale a reconnu que l'autisme est un **trouble neurologique** entraînant un handicap dans les interactions sociales. Tous les autistes présentent une anomalie dans une zone du cerveau, le sillon temporal supérieur, identifiée à l'an 2000 par le Docteur Monica Zilbovicius. En France, pour la psychanalyse, l'autisme est une psychose – en d'autres termes – un trouble psychique résultant d'une mauvaise interaction maternelle. ».

L'autisme, dont la forme varie d'un enfant à l'autre, se caractérise par des troubles des interactions sociales, de la communication verbale et non-verbale ainsi que par des comportements stéréotypés et répétitifs.

Aujourd'hui, 1/150 naîtrait autiste contre 1/2000 en 1960. L'autisme, considéré comme un trouble précoce du développement concerne 4 garçons pour 1 fille et se manifeste avant l'âge de 3 ans.

Le syndrome d'Asperger : également appelés « *autistes de haut niveau* », les « Asperger » se distinguent par leur talents extraordinaires dans des domaines particuliers. S'ils connaissent des difficultés de communication avec leur entourage, ils excellent dans certaines activités intellectuelles (comme si leur cerveau avait développé certaines capacités au détriment d'autres).

Les autistes sont-ils déficients ou différents ?

Perçus comme des personnes intellectuellement handicapées, les autistes ont pourtant, pour la plupart, une intelligence normale. Un potentiel à valoriser.

L'excellente mémoire [des autistes] et le rappel précis de motifs et séquences complexes laissent présager une bonne intelligence », constatait le pédopsychiatre américain Leo Kanner dans un article publié en 1943. Soixante ans plus tard, l'autisme est défini comme « un trouble de traitement de l'information complexe [...] et une limitation généralisée de plusieurs domaines cognitifs et neurologiques », rapporte la neurologue spécialiste de l'autisme Nancy Minshew, de l'université de Pittsburgh (États-Unis). Exit la notion d'intelligence. L'autisme est associé dès lors à une déficience intellectuelle.

UN FAUX RETARD MENTAL

Pour autant, depuis la fin des années 1990, les partisans de la « neurodiversité » (un courant de pensée né aux États-Unis) bataillent pour que l'autisme ne soit plus considéré comme une forme déficitaire de la cognition humaine, mais comme une variante de celle-ci, en clair, une autre forme d'intelligence. L'idée paraît plus facile à admettre pour ceux que l'on appelle « autistes savants » (calculateurs, musiciens prodiges...). Mais ce concept s'applique même à des autistes non verbaux que les tests standards de quotient intellectuel évaluent comme handicapés intellectuellement.

« Si on applique les tests classiques de QI à l'ensemble des autistes, 75 % d'entre eux sont classés comme déficients mentaux. Mais pour la majorité, il s'agit d'une fausse déficience intellectuelle, explique Laurent Mottron, titulaire de la chaire de neurosciences cognitives de l'autisme à l'université de Montréal.



En réalité, seulement 10 % des autistes souffrent d'une maladie neurologique associée favorisant un retard mental. »

UNE QUESTION D'ÉCHELLE

Le QI des autistes est souvent mesuré à l'aide de tests courants (échelle de Wechsler), basés sur le langage, pierre d'achoppement pour les autistes. « Mais avec le test de Raven, on obtient des résultats très proches de la moyenne de la population. Certains atteignent même des scores exceptionnels », souligne Laurent Mottron. Dépourvu d'instructions verbales, ce test a été conçu pour évaluer l'intelligence

indépendamment du niveau de culture (l'armée l'utilise pour ses recrutements). L'imagerie cérébrale montre, selon le groupe de recherche de Montréal, que pour résoudre le test de Raven (complète des listes de dessin), les autistes font sur tout appel à la perception : ils sont dotés d'aptitudes supérieures pour le traitement de l'information visuelle.

Un potentiel intellectuel qui peut s'épanouir dans différents domaines (informatique, recherche...). Ainsi rendre un autiste heureux ne consisterait pas à réduire sa différence, mais à lui trouver une place dans la société. ■ **M.D.**

À LIRE

■ **L'autisme : une autre intelligence**, Laurent Mottron, Mardaga, 2004.

■ **Je suis né un jour bleu**, Daniel Tammet, J'ai lu, 2009.

■ **Moins expressif donc plus rassurant qu'une personne, le robot Nao est utilisé pour aider les jeunes autistes à communiquer.**

Les « Asperger », ces autistes énigmatiques...

Les personnes atteintes du syndrome d'Asperger suscitent aussi bien l'intérêt de la presse que des recherches scientifiques. Ils suivent en général une scolarité normale, mais se retrouvent souvent rejetés socialement. D'où vient cette difficulté à communiquer et comment peut-on la comprendre ?

Les enfants diagnostiqués avec le syndrome d'Asperger présentent un comportement étonnant pour leur entourage. Pourtant leur cerveau fonctionne efficacement. Développent-ils alors une autre forme d'intelligence ? Le syndrome d'Asperger est-il un handicap ou une différence ?

UN COMPORTEMENT DIFFÉRENT

Les symptômes sont visibles dès le plus jeune âge. Quelques mois après la naissance, le bébé n'est pas intéressé par son environnement, que ce soit ses parents ou bien les objets avec lesquels il est en interaction. Les échanges, même du regard, sont rares avec l'entourage. Le plus souvent, le syndrome d'Asperger n'empêche pas un enfant d'acquérir le langage. Mais pour autant, tout ce qui relève de la communication non verbale, c'est-à-dire l'empathie et les émotions des autres, lui échappe. Son utilisation du langage après plusieurs années sera grammaticalement correcte, mais il pourra être parfois en décalage avec la situation. La prise de contact avec un groupe est très compliquée, ce qui explique en partie l'isolement de ces autistes énigmatiques.

Asperger est avant tout un handicap social. Plu-

sieurs adultes atteintes du syndrome relatent des situations sociales embarrassantes, en particulier à cause de réactions et de propos décalés face à une situation grave. En ce qui concerne l'enfant Asperger, ce dernier doit faire des efforts pour « rentrer dans le moule ». En effet, si ses capacités d'apprentissages sont égales, cela lui demande plus d'efforts de concentration. Il n'agit pas, par exemple, par mimétisme, lorsqu'il voit des enfants de son âge étudier et apprendre. Autre caractéristique, il est incapable de mentir et ne comprend pas les jeux de mots ou l'ironie. Ses réactions en classe peuvent parfois le marginaliser et susciter l'incompréhension de ses professeurs. Il parle des heures d'un sujet qui le passionne, comme les dinosaures, les avions ou les cartes routières... sans s'apercevoir que les autres ne s'y intéressent pas forcément...

Par ailleurs, les « Asperger » manifestent des obsessions, des rituels ou encore un attachement démesuré à certains objets. Leur sensibilité diffère : les sons leur semblent trop forts, les lumières trop vives, la texture et le goût des aliments, tout comme le toucher, désagréables. Parfois, certains font également preuve d'une impassibilité face à la douleur, au froid ou au chaud extrêmes.

Excentriques sur le plan humain, les personnes touchées par le syndrome d'Asperger ne sont

pourtant pas retardées sur le plan intellectuel. La reconnaissance au niveau médical a été longue et n'est toujours pas gagnée.

DÉCOUVERTE ET RECONNAISSANCE DU SYNDROME

C'est un médecin autrichien, le docteur Hans Asperger, qui décrit en 1943 des troubles du comportement chez plusieurs enfants qui ont un développement normal de l'intelligence et du langage, mais qui présentent une déficience marquée dans les interactions sociales et la communication. Il appelle ce trouble « psychopathie autistique ». Au même moment, la description de l'autisme est donnée par Léo Kanner mais le travail d'Asperger reste, lui, inconnu jusque dans les années 1980. En effet, l'Autriche fait alors partie de l'Allemagne nazie, et ses avancées restent lettre morte.

Bien des années après, en 1981, une psychiatre anglaise, Lorna Wing, réactualise les recherches d'Asperger et propose de définir un « syndrome d'Asperger » à partir de la description de trente-quatre cas.

Depuis les années 1990, le syndrome est reconnu dans la classification internationale des maladies (CIM10) publiée par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) et par le manuel de diagnostic et de statistique des troubles mentaux (DSM IV) publié par l'association américaine de psychiatrie. Mais il n'apparaît pas de consensus sur la nécessité de distinguer l'autisme de haut niveau, le syndrome d'Asperger et l'autisme proprement dit. Ainsi, le conférencier et auteur de livres sur le syndrome d'Asperger, Stephen Shore, ou le professeur à l'université de Colorado, spécialiste de renommée internationale en zootechnie, Temple Grandin, sont diagnostiqués « Asperger » ou autistes de haut niveau. Tony Attwood, psychologue anglais, reproche d'ailleurs au DSM IV de différencier l'autisme du syndrome d'Asperger essentiellement par le fait que ce dernier ne s'accompagne pas d'une déficience du langage ou du développement cognitif. Or, dans les faits, beaucoup d'enfants « Asperger » ont connu un retard de langage. En définitive, les spé-



Un enfant « Asperger » réagit bizarrement pour son entourage. Incompris, il est souvent moqué et mis à l'écart du groupe, d'où un certain malaise.

**MOINS DE 40 % DES
AUTISTES SOUFFRENT
DE RETARD
INTELLECTUEL. LES
PERSONNES RELEVANT
DU SYNDROME
D'ASPERGER
ACCÈDENT À UNE
AUTRE FORME
D'INTELLIGENCE.**

cialistes s'accordent pour classer le syndrome d'Asperger parmi les Troubles envahissant du développement (TED), dans le spectre haut du continuum autistique. Il toucherait plus fréquemment les garçons que les filles : 1 fille pour 4 à 8 garçons. Cependant, ses causes sont encore inconnues.

L'ÉNIGME D'« ASPERGER »

Les causes du syndrome d'Asperger demeurent une énigme. Ce désordre du développement d'origine neurologique est-il en partie héréditaire ? Les médecins et les neuropsychologues n'en savent rien. Néanmoins ils proposent plusieurs hypothèses pour en expliquer les mécanismes.

En 1995, la chercheuse en neurosciences cognitives à Londres, Uta Frith, explique ce syndrome par un déficit des « théories de l'esprit » (TdE), c'est-à-dire le déficit d'une capacité à décrypter l'attitude et les réactions des autres êtres humains. L'« Asperger » ne serait pas sensible aux intentions, aux

émotions de son prochain, et en ce sens ne parviendrait pas à le considérer comme un égal sur le plan spirituel. Cette défaillance des TdE expliquerait le déficit social dans l'autisme. Il expliquerait, pour le nourrisson et pour l'enfant, le retard de l'éveil et des facultés d'imagination dans le jeu.

Mais les dernières avancées sur le syndrome d'Asperger contredisent cette théorie. Les autistes qui ne maîtrisent pas les TdE présentent des difficultés dans les relations avec les autres comparables à certains qui les maîtrisent. La théorie de l'esprit n'est pas suffisante pour expliquer les mauvaises aptitudes sociales des hommes atteints du syndrome d'Asperger.

Les études d'Uta Frith se dirigent vers une autre théorie, en s'intéressant cette fois aux compétences cognitives extraordinaires des « Asperger ». Les autistes emploient des stratégies particulières pour résoudre des casse-tête. Pour recopier des images complexes, ils ne se basent pas sur un modèle général mais partent d'un détail et le complètent par le détail suivant. Une des conclusions tirées par Uta Frith est que les « Asperger » souffrent de ce qu'elle

appelle une « faiblesse de cohérence centrale », c'est-à-dire la faculté à intégrer une information dans son contexte, à la hiérarchiser. L'information dans le cerveau des « Asperger » serait traitée différemment. Une singularité qui n'est pas sans présenter des avantages.

**LES ENFANTS
« ASPERGER »
ONT UN VÉRITABLE
HANDICAP SOCIAL : ILS
N'APPRENNENT PAS
D'INSTINCT, NI PAR
IMITATION, LES RÈGLES
DES COMPORTEMENTS
SOCIAUX.**

**UNE AUTRE FORME
D'INTELLIGENCE**

Le syndrome d'Asperger doit-il être considéré comme une différence, ou comme un handicap qu'il faut à tout prix traiter ? C'est la question que se posent les spécialistes du comportement mais aussi les personnes atteintes du syndrome d'Asperger.

En effet, leur particularité se révèle parfois être une compétence exceptionnelle. Leur

intelligence est souvent inégale suivant les domaines de compétences : des lacunes sont notables au niveau de la compréhension du langage et des problèmes complexes, mais l'intelligence visio-spatiale, la mémoire, le calcul mental témoignent souvent de capacités impressionnantes. Comment expliquer une telle disparité ? Les sens des « Asperger » semblent appréhender le monde à travers des

détails. Leur cerveau traiterait de préférence les dimensions physiques et locales des visages et des voix plutôt que le sens de ce qui est dit. Autre exemple : lorsque nous lisons un mot, nous le traitons rapidement au niveau de son sens, un « Asperger » s'attachera aux caractères d'imprimerie avec lesquels il est écrit.

Laurent Mottron, chercheur en psychiatrie, à l'université de Montréal au Canada estime que moins de 40 % des autistes souffrent de



Les enfants touchés par le syndrome d'Asperger ne perçoivent pas les émotions exprimées par un visage ou une voix et l'intention de leur interlocuteur.



Des scientifiques supposent que les cerveaux des « Asperger » ne parviennent pas à hiérarchiser les informations et à les intégrer dans leur contexte.

retard intellectuel. Il souligne que la neuropsychologie, discipline médicale qui traite de l'autisme en général, présente le défaut de laisser de côté la question de l'intelligence des « Asperger ». Pourtant, une partie des autistes accède à une autre forme d'intelligence. Ils utilisent des stratégies non-conventionnelles qui leur confèrent des capacités exceptionnelles en dessin dans l'espace, en musique ou en calcul.

Comme le montrent les témoignages qui se multiplient, beaucoup d'adolescents et d'adultes atteints par le syndrome d'Asperger se retrouvent isolés et ressentent un malaise profond en raison du manque de psychiatres disponibles et compétents, ainsi que de moyens adaptés. Beaucoup traversent une longue errance diagnostique avant que des médecins mettent des mots sur ce qui leur rend la vie difficile. Les « Asperger » restent aujourd'hui, surtout en France, où aucune enquête épidémiologique n'a été réalisée, les autistes oubliés. Pourtant des moyens existent pour les aider à l'identification des émotions, pour apprendre des « scénarios sociaux » qui expliquent les comportements « normaux » en classe, en récréation, au restaurant...

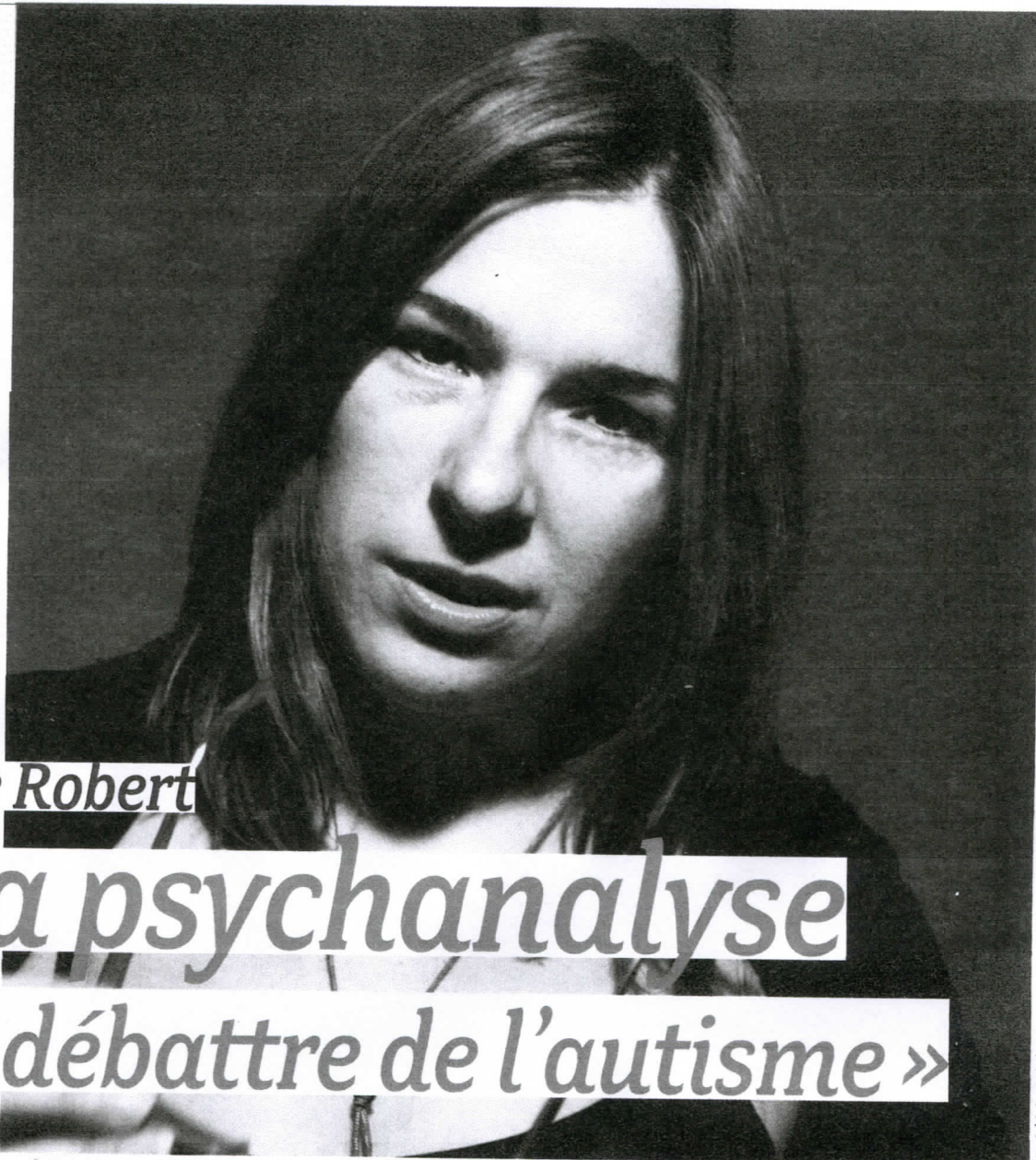
À RETENIR

- Les personnes touchées par le syndrome d'Asperger ne comprennent pas l'expression des émotions sur un visage et ne savent pas se mettre à la place des autres. Ils souffrent d'un problème de communication qui peut entraîner un profond mal-être.
- Le syndrome est découvert en 1943 par le Docteur Hans Asperger. C'est la psychiatre anglaise Lorna Wing qui lui donne son nom dans les années 1980. Il est aujourd'hui classé parmi les troubles envahissants du développement dans le spectre haut du continuum autistique.
- Le syndrome d'Asperger reste une énigme : les scientifiques ne connaissent pas ses

causes. Deux hypothèses non contradictoires et complémentaires ont été formulées pour expliquer ses mécanismes : la première suppose que l'« Asperger » ne possède pas la capacité à interpréter le comportement d'autrui à partir de ses intentions et ses désirs, la seconde repose sur l'idée d'une faiblesse de cohérence centrale. Les autistes ne savent pas inclure une information dans son contexte, dans sa globalité.

- Les « Asperger » disposent de capacités intellectuelles spectaculaires dans des domaines comme le calcul ou la mémoire. Tout laisse à penser qu'ils possèdent une autre forme d'intelligence.

entretien



Sophie Robert

« La psychanalyse doit débattre de l'autisme »

Frédéric Briolet

En présentant les positions de plusieurs psychanalystes à propos de l'autisme, un documentaire, *Le Mur*, fait polémique. Sa réalisatrice, la journaliste Sophie Robert, nous livre sa version des événements... En attendant, dans un prochain numéro du *Cercle Psy*, un dossier approfondi sur l'autisme, déclaré Grande cause nationale 2012.

Avant d'en venir à la polémique qu'il a suscitée, expliquez-nous pourquoi et comment vous avez conçu ce documentaire (voir encadré) ?

Avant de m'orienter vers l'audiovisuel, je voulais être psychanalyste. Je suis fondamentalement en accord avec la démarche psychanalytique – aller voir quelqu'un pour déposer son fardeau existentiel –, laquelle me fascine

depuis de longues années : je me définis comme une anthropologue de la psychanalyse, en amateur, mais ayant accumulé pas mal de connaissances. Sachant qu'il y a une différence énorme entre l'image de la psychanalyse dans le grand public et sa réalité lorsqu'elle est exprimée entre initiés, j'avais envie d'en faire un état des lieux accessible à tous. J'étais donc en

contact avec Arte depuis plus d'un an pour une série de six documentaires. L'idée était de faire un voyage dans la théorie psychanalytique, fondamentalement la théorie sexuelle, qui distingue la psychanalyse des autres théories. Je ne voulais pas dresser un monument historique à la psychanalyse, mais voir ce qu'elle avait de vivant aujourd'hui. J'ai rencontré une

« *L'autisme est considéré comme la pire des psychoses par la psychanalyse, ce qui est vraiment une spécificité française* »

quarantaine de psychanalystes, j'en ai filmé vingt-sept pendant deux à trois heures chacun, ce qui a donné soixante heures de rushes. Je voulais qu'ils parlent franchement, en assumant les points de vue politiquement incorrects du discours psychanalytique. Ils ont joué le jeu, ont accepté de s'exprimer avec sincérité, et je leur en suis reconnaissante. Nos entretiens étaient très riches.

Puisque vous avez programmé toute une série de documentaires, pourquoi avoir choisi de commencer par celui qui porte sur l'autisme, sujet explosif ?

C'est vraiment le fruit du hasard, pas de l'opportunisme. Je ne voulais pas travailler spécifiquement sur ce sujet. Mais il se trouve que l'autisme est considéré comme la pire des psychoses par la psychanalyse, ce qui est vraiment une spécificité française puisque le reste du monde le définit depuis trente ans comme un trouble neurologique. À l'étranger, les patients sont diagnostiqués très tôt et pris en charge non pas en psychiatrie, mais avec des méthodes comportementales et éducatives adaptées. Il m'a paru intéressant d'extraire ce sujet pour lui consacrer un volet à part entière.

Ce film ne serait donc pas une entreprise délibérée de démolition, en tout cas de déstabilisation, de la psychanalyse ?

Je ne pense pas du tout avoir fait une entreprise de déstabilisation : c'est la psychanalyse qui se déstabilise toute seule. Si mon film est polémique, c'est à cause du discours des psychanalystes en lui-même. Ils étaient très à l'aise, très heureux d'être filmés. Mais je pense qu'ils ne se rendent pas compte de la portée de leurs propos.

J'étais vraiment stupéfaite. Je pensais faire un travail beaucoup plus nuancé, or je ne me serais jamais attendue à entendre ce que j'ai entendu de la part de l'immense majorité d'entre eux. Je n'aurais pas imaginé des propos aussi haineux à l'égard de la science, par exemple, ni aussi viscéralement sexistes. Je ne pense pas qu'il existe un quelconque contexte dans lequel affirmer que l'enfant est le substitut du phallus maternel, aliéné au désir de sa mère, est un propos acceptable. J'ai recherché des psychanalystes capables de me tenir un discours différent : j'ai eu du mal à en trouver, et les personnes en question ont refusé de critiquer les positions extrémistes de leurs collègues devant la caméra.

Les psychanalystes Alexandre Stevens, Esthela Solano-Suarez et Éric Laurent se sont retournés contre vous après leurs interviews. Que demandent-ils ?

Des dommages et intérêts fara-mineux : 290 000 euros. Plus le remboursement des frais d'avocat, 20 000 euros pour faire publier le jugement, et 15 000 euros d'astreinte par jour après celui-ci. Et surtout l'interdiction complète du film. Ils ne contestent pas les idées exprimées, mais prétendent que j'ai escamoté les arguments qui les rendraient acceptables. Leurs propos sont pourtant tenus partout chez les psychanalystes, qui considèrent que le public n'est pas apte à entendre ce genre de discours. Je pense que si, et qu'il faut l'assumer.

Ils vous reprochent de ne pas avoir pu exercer de droit de retrait en visionnant le documentaire avant sa diffusion.

Ils m'avaient posé la question avant le tournage, et je leur avais dit non d'emblée. C'était très clair. Ce n'est absolu-

Bataille juridique autour d'un documentaire



L'association Autistes sans frontières a commandé à la journaliste Sophie Robert un documentaire intitulé *Le Mur de la psychanalyse à l'épreuve de l'autisme* et sous-titré : « *la psychanalyse à l'épreuve de l'autisme* ». Ce documentaire de 52 minutes est destiné à dénoncer l'interprétation encore

dominante de l'autisme chez les psychanalystes. Il s'ouvre par ce commentaire : « *Depuis plus de trente ans, la communauté scientifique internationale a reconnu que l'autisme est un trouble neurologique entraînant un handicap dans les interactions sociales. Tous les autistes présentent une anomalie dans une zone du cerveau, le sillon temporal supérieur, identifiée en l'an 2000 par le docteur Monica Zilbovici. En France, pour la psychiatrie, largement dominée par la psychanalyse, l'autisme est considéré comme une psychose – en d'autres termes, un trouble psychique résultant d'une mauvaise relation maternelle.* » Après cette affirmation, assez péremptoire, sur les acquis de la communauté scientifique concernant les causes de l'autisme, suit l'entretien avec une trentaine de psychiatres et psychanalystes français qui, tous à leur manière, reprennent la théorie de l'autisme comme psychose. Ce documentaire se veut une démonstration par l'absurde du dogme psychanalytique en faisant parler les psychanalystes eux-mêmes. Se jugeant piégés par le procédé, trois membres de l'École de la cause freudienne interviewés dans le film ont décidé de porter l'affaire devant la justice. Le tribunal de grande instance de Lille a rendu son verdict le 26 janvier (après la réalisation de l'entretien ci-contre) et donné gain de cause aux trois psychanalystes. Sophie Robert est condamnée à leur verser 19 000 euros et à leur verser les extraits des interviews du film, ainsi qu'à leur payer 9 000 euros pour la publication de la décision et 6 000 euros pour les frais de justice. La réalisatrice a fait appel de ce jugement.

Virginie

(1) Disponible sur le Web : <http://www.vaincrel'autisme.org/le-mur-la-psychanalyse-l-epreuve-de-l-autisme>.

- ment pas dans les usages des documentaristes, quel que soit le sujet. Sinon, on ne peut plus travailler.

Mais pour eux, contrairement à ce qui leur avait été annoncé, ce n'est pas un documentaire : c'est un film militant.

Le projet, encore une fois, n'était que de décrypter la psychanalyse pour le grand public. J'ai fait un film avec le matériau qu'ils m'ont donné. Les trois psychanalystes qui m'attaquent prétendent que j'ai déformé leurs propos pour rendre la psychanalyse ridicule. Cela signifie qu'ils sont convaincus d'incarner LA psychanalyse. Au lieu de dire que ce sont leurs propos à eux, leur point de vue à eux sur la psychanalyse, qui est ridicule.

« Je ne pense pas du tout avoir fait une entreprise de déstabilisation de la psychanalyse : c'est elle qui se déstabilise toute seule »

Les trois plaignants ont demandé que les rushes soient saisis et détruits, ce que vous avez refusé.

Ils m'ont envoyé un huissier, qui était même autorisé à se faire accompagner d'un commissaire de police pour m'interroger sur l'endroit où étaient les rushes. Ils redoutaient que je détruise les preuves que j'avais « maquillé leurs propos afin de faire une entreprise polémique contre la psychanalyse. » J'ai évidemment refusé. Mais comme je n'ai rien à cacher, j'ai transmis aux magistrats et aux trois plaignants les transcriptions écrites et vidéo de plus de la moitié des six heures d'entretiens les concernant.

Qu'est-ce qui se peut se passer pour vous maintenant ?

C'est déroutant : en France, on ne censure pas un film, mais tout peut arriver, personne ne pouvant préjuger d'une décision de justice. Je peux prouver dix mille fois qu'il n'y a aucune sortie de contexte quelconque, que ces propos ont bien été tenus et répétés, et que ces psychanalystes m'ont dit bien d'autres choses aussi choquantes, voire plus, dans d'autres domaines. Ce sont leurs convictions, et il est fondamental pour tout le monde de les connaître. Ceux qui les partagent ne sont pas choqués par mon film.

Que pensent justement du film les psychanalystes qui y ont participé mais n'ont pas porté plainte, ou d'autres encore ?

Les réactions sont contrastées. Geneviève Loison, l'analyste qui évoque la mère de l'autiste comme mère-crocodile, m'a dit plusieurs fois qu'elle était très heureuse du film et très fière d'y avoir participé. Elle ne comprend pas du tout en quoi les parents d'autistes sont choqués. Elle assume totalement ses idées. D'autres psychanalystes que je n'ai pas interviewés mais qui ont vu le film sont d'accord avec les propos qui s'y tiennent, et considèrent qu'il n'y a pas matière à débat. Mais une autre a acheté mon film et l'a diffusé à Mexico dans un congrès sur l'autisme, afin de prévenir ses collègues qu'il vaudrait mieux arrêter de s'impliquer sur le sujet. D'autres encore pensent que mon film est de la propagande pour la psychanalyse, et qu'il était dangereux de laisser les intervenants s'exprimer !

Êtes-vous déçue par les dérives de la psychanalyse que vous dénoncez, ou

votre intérêt demeure-t-il intact malgré tout ?

Je pense que la psychanalyse est prisonnière de sa toute-puissance. Elle a fait un pas en avant et deux pas en arrière. Plusieurs psychanalystes me l'ont dit hors caméra, et je suis entièrement d'accord avec eux : elle a construit des dogmes théoriques qui la protègent de ses propres découvertes, c'est-à-dire de la démarche de l'inconscient. Je suis convaincue que nous avons un inconscient, qu'il est formidable de voir quelqu'un pour parler de soi, qu'objectiver ses conflits psychiques est très important pour tout le monde... Mais je pense que la psychanalyse s'est engluée dans une logique sectaire qui lui est préjudiciable, ainsi qu'aux personnes qu'elle est censée soigner. Il n'est pas normal de ne pas pouvoir en parler. Les psychanalystes ne devraient pas avoir peur de la vérité, de débattre.

Les autres documentaires à venir dans votre série sont-ils aussi polémiques ?

Tous ! Tout est dans la même veine. Cinq psychanalystes m'ont par exemple demandé spontanément, hors caméra, d'aborder le sujet de l'homosexualité dans ma série. L'un d'eux m'a même dit : « Un patient homosexuel a intérêt à soigneusement choisir son divan, parce qu'il risque de se faire casser, laminé par son psychanalyste. » En France, on n'arrive pas à évoluer. Qu'est-ce qui se passe ? Je pensais que mon travail serait compliqué puisque les psychanalystes ne sont jamais d'accord entre eux, mais j'ai constaté que la caisse à outils appliquée à l'autisme l'est aussi dans toutes les pathologies : un schéma fondateur unique de toxicité maternelle, avec l'idée que le langage et la conscience de soi se créent en sépa-

rant l'enfant de sa mère, que l'enfant est un substitut du phallus, etc. Dans la série, j'expliquerai en détail et de façon contextualisée ces choses évoquées de manière condensée dans *Le Mur*. Ce titre s'est imposé à moi sur la fin. Je me suis heurtée à un mur idéologique derrière lequel les psychanalystes se sont retranchés. La société française est également responsable, en ce qu'elle considère qu'il n'y a pas de débat possible sur certains sujets. On ne peut pas débattre de la psychanalyse, y compris entre psychana-

Depuis début septembre, date de diffusion du film, je découvre l'autre côté du mur, l'autre versant. Je suis contactée tous les jours, par mail, par téléphone, même le week-end, par des parents, ou des personnes avec autisme d'Asperger* par exemple. Ils me disent qu'ils se sentent libérés par ce film, parce qu'ils ont enfin les moyens de prouver ce qu'ils ont vécu de la part de la psychanalyse. Je tombe des nues ! Et il ne s'agit pas de cas isolés. Les idées sur la « toxicité maternelle » ou les dysfonctionnements de

analyse pendant vingt ans, au point d'envisager d'en faire son métier, on ne prépare pas une série documentaire de fond sur la psychanalyse sans valoriser la démarche analytique. Toute la question est de savoir de quelle psychanalyse il s'agit. Ce n'est pas la démarche en soi qui pose problème, c'est la position de personnes extrémistes et dogmatiques, malheureusement majoritaires, qui se positionnent comme des références incontournables de la psyché humaine. Et je ne suis pas d'accord



lystes ! Ce n'est vraiment pas l'image que j'avais de la psychanalyse. Heureusement que j'ai filmé les gens, sinon je ne l'aurais pas cru. Je peux vous assurer que la suite est du même acabit.

Vous bénéficiez d'une large solidarité, sur Internet notamment. Elle émane souvent de gens qui, contrairement à la manière dont vous vous présentez, sont foncièrement hostiles à la psychanalyse. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

la relation mère/enfant ne relèvent pas que du symbolique ou de la recherche de contexte : elles ont des implications sanitaires concrètes dans la vie de centaines de milliers de personnes en France, qui sont confrontées à ce mur et sont considérées comme coupables par définition. C'est le Moyen Âge ! À force de rester dans le dogme et la toute-puissance, certains psychanalystes vont tourner le public contre l'inconscient et la démarche psychothérapeutique. C'est vraiment grave. En ce qui me concerne, on n'étudie pas la psychana-

avec cela. Se remettre en question ne devrait jamais être vécu comme un échec. ●

Propos recueillis
par JEAN-FRANÇOIS MARMION

★ MOT-CLÉ :

Syndrome d'Asperger : également appelés « autistes de haut niveau », les « Asperger » se distinguent par leurs talents extraordinaires dans des domaines particuliers. S'ils connaissent certes de graves difficultés de communication avec leur entourage et ont du mal à décrypter les émotions d'autrui, ils excellent dans certaines activités intellectuelles – comme si leur cerveau avait surdéveloppé des capacités cérébrales au détriment d'autres.

AUTISME : LES MAUX CHIMIQUES

Un insecticide mis en cause

Arrivées à ce stade de l'enquête, les équipes de *Cash Investigation* avaient déjà avalé une dose de problèmes au-delà de la limite recommandée: les épandages dans les vignes du Bordelais, qui provoquent des cancers chez les travailleurs agricoles et chez les enfants; l'atrazine retirée du marché, qui entraînerait des malformations chez les nouveau-nés, mais qui continue à polluer les nappes phréatiques, et dont la dépollution coûte plusieurs centaines de millions d'euros... En plus, les équipes avaient trouvé dans l'environnement de nos enfants des substances perturbatrices hormonales, toxiques pour la reproduction, mutagènes, cancérigènes... Un cocktail qui donne le tournis.

Pourtant, impossible d'établir un lien formel entre l'atrazine – ou un autre polluant chimique – et des maladies spécifiques, car l'état de la science ne le permet tout simplement pas. Certes, il existe des suspicions, des faisceaux d'indices, mais pas de preuve directe, formelle. C'est tout un environnement qui est en cause.

Mais ne peut-on pas corrélérer une substance avec des maladies? N'y aurait-il pas des molécules plus toxiques que les autres, sur lesquelles il faudrait se pencher et qui seraient à l'origine d'affections?

À force de gratter et d'enquêter sur les produits chimiques, **les enquêteurs de *Cash Investigation* sont tombés sur une molécule massivement utilisée, un neurotoxique présent dans notre environnement et chez les femmes enceintes. Une molécule – un insecticide, en fait – que l'on soupçonne fortement d'être responsable de l'autisme.**

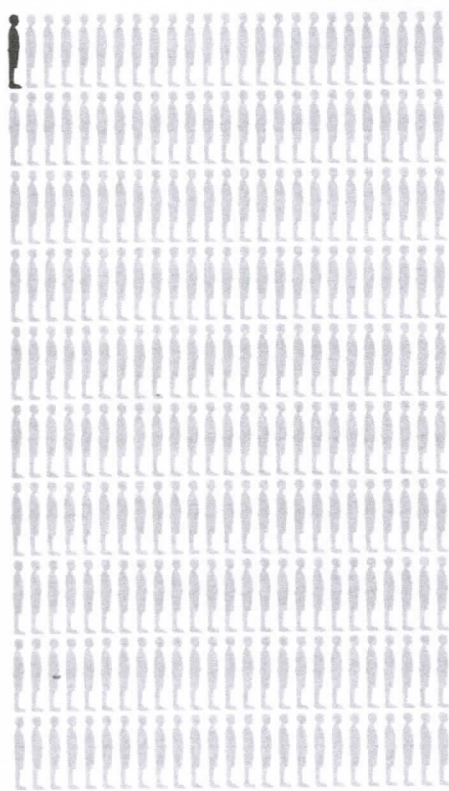
L'autisme? Oui, l'autisme. Cela peut paraître étonnant, mais scientifiquement, tout se tient.

Un papa alerte

C'est le cri d'alarme d'un père qui a alerté les journalistes de *Cash Investigation*. Florent Chapel a un fils de 10 ans, scolarisé en milieu ordinaire et diagnostiqué autiste à 3 ans. Ce directeur d'une agence de communication résidant à Clamart (Hauts-de-Seine), dont l'épouse a dû réduire son activité professionnelle, a vendu son appartement et contracté un emprunt, pour que son fils bénéficie à l'école de l'aide d'un éducateur privé, formé aux méthodes comportementales. Dans le monde de l'autisme, Florent Chapel, ce n'est pas n'importe qui. C'est la voix de 400 000 familles. Il est le porte-parole du Collectif Autisme, un regroupement des principales associations de parents d'enfants autistes. **Ces dernières années, il a vu le nombre d'enfants autistes exploser.**

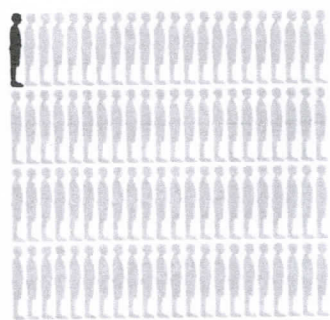
L'autisme désigne une forme de troubles, plus communément appelés, en France, « troubles envahissants du développement » (TED), affectant l'individu dans trois domaines principaux : anomalie de la communication verbale et/ou non verbale ; anomalie des interactions sociales ; centres d'intérêt restreints et stéréotypés. En langage non médical, l'enfant autiste n'arrive pas à communiquer avec les autres. Il a du mal à vivre. Il semble enfermé dans son monde et répète souvent les mêmes gestes. Pour des parents, avoir un enfant autiste est un combat permanent, d'autant plus difficile à vivre que jusqu'à très récemment pesait sur eux cette culpabilité mal vécue d'une prétendue éducation destructrice.

Les chiffres montrent une flambée des troubles du spectre autistique. Florent Chapel parle même d'une « épidémie », en Corée du Sud, aux USA et dans de nombreux pays occidentaux. Aux États-Unis, en 2001, il y avait un cas d'enfant atteint de ces troubles sur 250. En 2012, un enfant sur 88. Puis en 2014, c'est un cas pour 68 enfants. Chez les garçons américains, le taux passe à un pour 58. Effrayant.

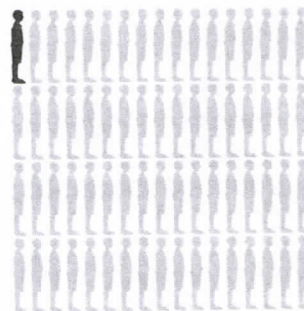


Cas d'enfants atteints de troubles du spectre autistique aux États-Unis

1 enfant sur 250 en 2001



1 sur 88 en 2012



1 sur 68 en 2014

En France, le chiffre avancé de 600 000 autistes est une extrapolation à partir des études épidémiologiques américaines. Et cette déduction a le don d'énervier au plus haut point Florent Chapel, qui a confié sa colère au rédacteur en chef de *Cash Investigation*, Emmanuel Gagnier, à l'occasion d'un colloque sur les maladies neurodéveloppementales, en juin 2015, à l'Assemblée nationale¹.

« Si vous prenez le cancer, explique Florent Chapel, on sait précisément dans n'importe quel département français le nombre de cancers du sein, du rein, de la prostate, etc. Pour le sida, le nombre de malades est connu également. **Mais en France, on est incapable de donner à 100 000 (ou 200 000) près le nombre d'enfants autistes.** C'est incroyable. Or, il est impossible d'avoir une politique de santé sérieuse sans données sérieuses. »

Face à cette révélation surprenante, Emmanuel Gagnier l'interroge : pourquoi n'arrive-t-on pas à recenser le nombre d'enfants autistes dans l'Hexagone ?

« Une raison évidente : durant un demi-siècle, nous n'avions pas la bonne définition de l'autisme. L'idée largement répandue était que l'autisme est la conséquence de la relation mère-enfant. La Haute Autorité de santé a tranché, en 2010, en affirmant que ce n'est pas un trouble affectif dans l'enfance, c'est un trouble neurodéveloppemental. Dès lors, en France, l'année zéro, pour l'autisme, c'est 2010. »

Florent Chapel rappelle volontiers les moyens limités consacrés à cette maladie. Des sommes dérisoires compte tenu de l'ampleur de l'épidémie.

« Chez nous, la recherche sur le sida, c'est chaque année environ 50 millions d'euros. La recherche dans le plan Alzheimer est dotée de 200 millions sur cinq ans, soit 40 millions par an. Dans le plan autisme 2013-2017, c'est 2,5 millions sur cinq ans, c'est-à-dire 500 000 euros annuels... »

Florent Chapel sait pourquoi la maladie n'intéresse guère les pouvoirs publics et mobilise peu les foules : « En général, en matière de santé publique, il faut une catastrophe, un événement très médiatique pour que tout le monde s'y mette. Là, avec l'autisme et les polluants environnementaux, c'est très lent et insidieux, ça s'installe dans le ventre de la mère et ça prend un an, deux ans, voire dix ans à se développer. »

¹. Colloque « Maladies neurodéveloppementales et environnement », organisé par le Réseau Environnement Santé (RES), jeudi 18 juin 2015, Assemblée nationale, salle Victor Hugo, Immeuble Jacques Chaban Delmas.

Invisible et insidieux, en effet, mais d'autant plus redoutable et terriblement invalidant.

Curieux, les journalistes de *Cash Investigation* sont partis à la recherche de données fiables sur l'évolution de l'autisme en France. Un véritable jeu de piste miné !

Les agences régionales de santé (ARS) leur ont dit de se rapprocher de l'ANCRA, l'Agence nationale des centres de ressources autisme. De là, ils ont été aiguillés vers la MDPH, la Maison départementale pour les personnes handicapées. Selon eux, c'est la HAS, la Haute Autorité de santé, qui a les chiffres précis. Perdu ! Finalement, on leur a dit d'aller voir chez la DREES, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques... Après toutes ces démarches, les enquêteurs de *Cash* n'ont pas trouvé de statistiques globales précises. Kafkaïen, ubuesque et révélateur du peu d'intérêts pour ces troubles.

Après des mois d'investigation et des dizaines de coups de téléphone, *Cash* a quand même réussi à mettre la main sur trois indicateurs.

- ▶ Selon les statistiques de la Sécurité sociale, le nombre de patients touchant une allocation autisme a grimpé de 33 % en trois ans.
- ▶ Entre 2008 et 2012, les diagnostics autisme dans les centres spécialisés ont augmenté de 45 %.
- ▶ Enfin, depuis 2008, le nombre d'enfants scolarisés avec des troubles autistiques a bondi de 120 %.

Ce sont les hormones !

« Donc, on est tous d'accord, ça augmente sensiblement. La question, c'est pourquoi ? Quelles sont les causes ? »

En réalité, Florent Chapel a sa petite idée sur les origines de cette flambée. Les scientifiques aussi. Leurs hypothèses convergent de plus en plus vers certains produits chimiques, car la génétique ne peut pas tout expliquer. La science a considérablement avancé sur le sujet des perturbateurs hormonaux, et l'une des meilleures spécialistes en la matière se nomme Barbara Demeneix. Directrice du département Régulations, développement et diversité moléculaire du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (MNHN), d'origine galloise, Barbara Demeneix est une spécialiste mondiale des hormones thyroïdiennes.